

DOUBLE DENSITÉ

ISOLATION DES TOITURES BÉTON ET DES TOITURES MAÇONNÉES



ROCK UP B NU



DÉFINITION DU PRODUIT

ROCK UP B NU est un panneau isolant non revêtu en laine de roche, dont la particularité est de présenter une face supérieure surdensifiée (à partir de l'épaisseur 50 mm). Cette face est repérable par un marquage permettant son orientation.

AVANTAGES

- Meilleur comportement mécanique grâce à la partie surdensifiée.
- Suppression du voile d'indépendance dans le cas des revêtements d'étanchéité en indépendance sous protection lourde rapportée.
- Stabilité dimensionnelle.
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible).
- Imputrescibilité.
- Performances thermiques.

DOMAINE D'APPLICATION

ROCK UP B NU est un panneau isolant non porteur support direct des revêtements d'étanchéité pour toitures plates et inclinées des terrasses inaccessibles*, y compris les chemins de circulation.

* Les toitures inaccessibles sont des toitures dont la circulation est réduite à son entretien.

ROCKWOOL®

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

CARACTÉRISTIQUES		VALEUR		
		ROCK UP B NU (monodensité)	ROCK UP B NU (double densité)	
PONDÉRALES (en kg/m ³)	Masse volumique face supérieure (env. 12 mm)		200 (en moyenne)	
	Masse volumique globale	150 (en moyenne)	136 (en moyenne)	
DIMENSIONNELLES* (en mm)	Longueur	1200	1200	
	Largeur	1000	1000	600
	Épaisseur	40 à 45	50 à 65	70

* Autres dimensions, nous consulter.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

RÉSISTANCE THERMIQUE*

Certificat ACERMI ROCK UP B 340 n° 04/015/297 pour épaisseurs de 40 à 45 mm (produit monodensité).

ÉPISSEURS (mm)	40	45**
R (m ² .K/W)	1,00	1,15

Certificat ACERMI ROCK UP B 390 n° 02/015/049 pour épaisseurs de 50 à 130 mm (produit double densité).

ÉPISSEURS (mm)	50	60	65**	70	75**	80	85**	90	95**	100	105**	110**	115**	120	125**	130**
R (m ² .K/W)	1,30	1,55	1,70	1,80	1,95	2,10	2,20	2,35	2,50	2,60	2,75	2,85	3,00	3,15	3,25	3,40

* Données en vigueur disponibles sur les sites www.acermi.fr et www.rockwool.fr.

** Quantité minimum : nous consulter.

SÉCURITÉ FEU

Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible).

IMPUTRESCIBILITÉ

STABILITÉ DIMENSIONNELLE

- Coefficient de dilatation thermique linéaire : $2 \times 10^{-6} \cdot ^\circ\text{C}^{-1}$.
- Retrait résiduel à 20 °C après 4 jours à 70 °C : - négligeable.
- Variation dimensionnelle à stabilisation en ambiance à 20 °C entre 65 et 80 % HR :
 - sens longitudinal < 1 mm/m,
 - sens transversal < 1 mm/m.
- Faible sensibilité aux variations de température et d'hygrométrie.
 - Gonflement en épaisseur moyenne 2 % (< 5 %) (éprouvette maintenue 15 mn à 100 °C, 100 % HR puis refroidie à température ambiante).
- Absorption d'eau en immersion complète 2 à 3 % après 24 h à 20 °C. Après 7 jours, saturation. Retour au poids initial en 48 h.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

- Contrainte de compression à 10 % \geq 40 kPa (moyenne 50 kPa).
- Contrainte de rupture en traction perpendiculaire aux faces \geq 10 kPa (moyenne 14 kPa).
- Classe de compressibilité : classe B.

PROPRIÉTÉS ACOUSTIQUES

Comme tous les produits de la gamme ROCKWOOL, ROCK UP B NU offre d'excellentes performances acoustiques.

MISE EN ŒUVRE

TOITURES INACCESSIBLES

ÉLÉMENT PORTEUR	PENTE (%)	REVÊTEMENTS SOUS AVIS TECHNIQUE		
		PROTECTION LOURDE MEUBLE Revêtement collé à l'EAC ou en indépendance	AUTOPROTECTION	
			Revêtement collé à l'EAC	Revêtement fixé mécaniquement (3)
Maçonnerie (1)	0 à 5	Classe FIT «I4»	Classe FIT : «I4» en système monocouche «I3» en système bicouche	L3 et selon ATec du revêtement
	> 5			
Béton cellulaire autoclavé (2)	1 à 5	Classe FIT «I4»		
	> 5			

L3 : Résistance au poinçonnement statique (Cahier du CSTB 2358).

Les cases bleutées correspondent à des exclusions d'emploi.

Classe FIT «I» : Résistance au poinçonnement (NF P 84-352) du revêtement d'étanchéité (Avis Techniques particuliers).

(1) Selon normes NF P 84-204 et NF P 84-205 (DTU 43.1 et DTU 43.2) et Avis Techniques.

(2) Selon Cahier du CSTB 2192 d'octobre 1987 et Avis Techniques.

(3) Avec des attelages de fixation Solide au Pas.

CHEMINS DE CIRCULATION

ÉLÉMENT PORTEUR	PENTE (%)	REVÊTEMENTS SOUS AVIS TECHNIQUE		
		PROTECTION RAPPORTÉE PAR DALLETTES PRÉFABRIQUÉES	AUTOPROTECTION	
			Revêtement collé à l'EAC	Revêtement fixé mécaniquement (3)
Maçonnerie (1)	0 à 5		Classe FIT : «I4» en système monocouche ou bicouche	L4 et selon ATec du revêtement
	> 5			
Béton cellulaire autoclavé (2)	1 à 5			
	> 5			

L4 : Résistance au poinçonnement statique (Cahier du CSTB 2358).

Les cases bleutées correspondent à des exclusions d'emploi.

Classe FIT «I» : Résistance au poinçonnement (NF P 84-352) du revêtement d'étanchéité (Avis Techniques particuliers).

(1) Selon normes NF P 84-204 et NF P 84-205 (DTU 43.1 et DTU 43.2) et Avis Techniques.

(2) Selon Cahier du CSTB 2192 d'octobre 1987 et Avis Techniques.

(3) Avec des attelages de fixation Solide au Pas.

ÉTANCHÉITÉ

(cf. Avis Technique)

- Le ROCK UP B NU peut être employé dans les complexes d'étanchéité suivants :

— En indépendance sous protection lourde rapportée (pente jusqu'à 5 % et limitée à une dépression maximale de vent de 3927 Pa) :

- en lit unique, les panneaux sont mis en œuvre en pose libre ;
- en lits multiples, les panneaux doivent obligatoirement être collés à l'EAC (à raison de 1,2 kg/m² minimum) au support et entre panneaux.

La pose libre est exclue en cas de double lit d'isolants.

L'épaisseur totale ne devra pas excéder 260 mm.

— Autoprotégé (pente jusqu'à 100%), via un revêtement d'étanchéité fixé mécaniquement au support.

NB : Dans le cas d'emploi de fixation mécanique, on utilisera obligatoirement des attelages (éléments de liaison et plaquettes) Solide au Pas.

— Autres complexes, consulter l'Avis Technique.

- Les panneaux de ROCK UP B NU doivent être disposés en quinconce, face marquée au-dessus (pour les panneaux double densité).
- Le revêtement d'étanchéité pourra être traditionnel ou non traditionnel suivant les pentes et les conditions d'emploi énoncées dans leurs Avis Techniques particuliers.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

- Avis Technique CSTB n°5/04-1767.
- DTU 20.12, 43.1, 43.2 et 43.5.
- Avis Techniques particuliers des revêtements d'étanchéité.

ASSURANCES

Police d'assurance de RESPONSABILITÉ CIVILE DÉCENNALE DES FABRICANTS, IMPORTATEURS ET ASSIMILÉS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, ayant pour objet de garantir la Société ROCKWOOL FRANCE S.A.S. en application des dispositions prévues par la Loi du 4 janvier 1978 et à l'article 1792-4 du Code Civil, à l'exclusion de toute garantie des applicateurs.



Mise en place des panneaux ROCK UP B NU (pose libre en lit unique sans limitation de surface), puis pose de la membrane bi-couche en indépendance totale.



Perspective de la toiture isolée et étanchée.



La protection de la membrane d'étanchéité est assurée par une protection lourde rapportée (une couche de gravillons).

ROCKWOOL®
LA PROTECTION INCENDIE

ROCKWOOL FRANCE S.A.S.
111, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
Téléphone 33 (0)1 40 77 82 82
Télécopieur 33 (0)1 45 86 80 75
www.rockwool.fr